

# L'ECHO DU RAM

## Novembre Décembre

### Edito

Vous trouverez avec le journal du RAM des annexes que vous pouvez joindre à votre contrat de travail afin de le compléter. Ce sont des outils de travail et vous utiliserez ceux qui vous paraissent adaptés. Je vous conseille vivement de faire remplir aux parents l'annexe concernant les renseignements médicaux pour que vous soyez assurée que les enfants en garde ont bien été vaccinés.

Les modalités d'indemnisations ASSEDIC ont changé au premier octobre. Ces nouvelles mesures permettront à beaucoup plus de personnes d'être indemnisées, sur une plus grande période. Mais il peut aussi arriver que ce calcul entraîne une baisse des prestations existantes. Le nouveau barème de calcul ne pénalisera plus les assistantes maternelles qui reprendront des petits contrats.

A très bientôt

Nathalie Borrás

## Les prochains Temps Collectifs

L'accueil a lieu de 9h à 11h30.

ALLEVARD : Avenue Louaraz  
(Pôle Enfance Jeunesse)

Mardi 18 Novembre  
Mardi 25 Novembre  
Mardi 2 Décembre  
Mardi 9 Décembre  
Mardi 16 Décembre

ST PIERRE d'ALLEVARD : Pôle enfance

Jeudi 6 Novembre G1  
Vendredi 7 Novembre G2  
Jeudi 13 Novembre G2  
Vendredi 14 Novembre G1  
Jeudi 20 Novembre G1  
Vendredi 21 Novembre G2  
Jeudi 27 Octobre G2  
Vendredi 28 Octobre G1  
Jeudi 4 Décembre G1  
Vendredi 5 Décembre G2  
Jeudi 11 Décembre G1 et 2  
Jeudi 18 Décembre G2  
Vendredi 19 Décembre G1

# Vacances scolaires

Du samedi 18 octobre au 2 novembre 2014 inclus  
Pas de temps collectifs pendant les vacances scolaires



**🇫🇷 Jeudi 6 Novembre 20h30 RAM ST Pierre d'Allevard**

Rdv des scrapeuses !!! Enfin !!!

Bienvenue aux nouvelles pour une soirée conviviale !

**🇫🇷 Spectacle de Noel**

**Allevard** : Mardi 9 Décembre à La Pléiade à 9h45

**St Pierre d'Allevard** : Jeudi 11 Décembre au RAM à 9h45

C'est la compagnie le théâtre des Lyres qui nous présentera son spectacle :

« La dormette »

**VACCINS OBLIGATOIRES :**

Lorsque vous accueillez des enfants à votre domicile, il est important que ces enfants possèdent (ou soient en cours de vaccination pour les bébés) les 3 vaccins suivants :

- 🇫🇷 Diphtérie
- 🇫🇷 Tétanos
- 🇫🇷 Polio

Vous n'êtes pas en mesure de consulter le carnet de santé des enfants, c'est un document confidentiel :

Vous pouvez demander aux parents une copie des feuilles concernant les vaccinations

Ou bien leur proposer de remplir une annexe au contrat comme celle que je vous propose dans ce courrier.

**FICHE DE LIAISON PMI**

Afin de vous faciliter la tâche, vous pouvez déposer vos fiches de liaison avec la PMI dans les boîtes aux lettres du RAM sur les deux communes, je les ferai suivre à Mme Arnaud.

Merci de les mettre sous enveloppe et de bien spécifier la destinataire.

